

CATALOGUE FORMATION

MASTERE E-SANTÉ ET TRANSFORMATION DIGITALE



ESIA Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. ESIA dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

Présentation

Le Mastère e-Santé et Transformation Digitale (e-Santé) de l'ESIIA est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans des experts hybrides capables de moderniser le système de santé en intégrant efficacement les technologies numériques au service de l'humain afin de les outiller pour la conduite de la transformation numérique dans le secteur de la santé.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins des Responsables des structures de santé, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Santé de l'ESIIA permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère e-Santé et Transformation Digitale (e-Santé) de l'ESIIA est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30 / contact@esiia.fr

Objectifs

Le Mastère e-Santé et Transformation Digitale (e-Santé) de l'ESIIA est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Acquérir une connaissance approfondie de l'organisation du système de santé, des parcours de soins et des défis spécifiques liés à l'intégration du numérique
- ❖ Être capable de concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer des projets d'e-Santé
- ❖ Maîtriser les concepts et les applications des technologies numériques au service des patients et des professionnels de santé
- ❖ Maîtriser les principes du management de la qualité (Outils du management de la qualité)
- ❖ Acquérir une expertise solide sur le droit de la santé numérique, notamment le RGPD, la loi Informatique et Libertés, les normes d'interopérabilité et les certifications spécifiques aux dispositifs médicaux numériques
- ❖ Anticiper et intégrer les nouvelles technologies (e-santé, télémédecine, SI) pour améliorer l'efficacité des soins et les autres services.
- ❖ Contribuer à la définition de la stratégie numérique d'un établissement de santé, d'une structure publique ou d'une entreprise Healthtech

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 2 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de Mastère.
- ❖ Alternance possible à partir de la 3^e année.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

Débouchés

- ❖ Chef de Projet e-Santé
- ❖ Chef de Projet SIH (Système d'Information Hospitalier)
- ❖ Consultant en Transformation Digitale Santé
- ❖ Responsable de l'Innovation Numérique
- ❖ Analyste de données de santé
- ❖ Cadre en Agence Régionale de Santé (ARS)
- ❖ Consultant en société de conseil spécialisé dans le domaine de la santé
- ❖ Conseiller technique en santé au sein des collectivités territoriales
- ❖ Responsable Qualité/Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI/DPO)
- ❖ Product Manager

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

Programme

1^{ERE} ANNEE

La formation e-Santé en 1^{ère} année qui vise à acquérir des compétences managériales est articulée ainsi qu'il suit :

Semestre 1 :

- ❖ Stratégie d'entreprise
- ❖ Management des Ressources Humaines et comportement organisationnel
- ❖ Management de projet et de l'innovation
- ❖ Géopolitique du Manager
- ❖ Finance d'entreprise et gestion de la trésorerie
- ❖ Anglais
- ❖ Enjeux de l'entreprise dans une économie mondialisée
- ❖ Droits des affaires

Semestre 2 :

- ❖ Innovation & Business Model
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Mondialisation et économie internationale
- ❖ Management environnemental et stratégies éco-responsables
- ❖ Enjeux et politiques de santé publique
- ❖ Economie de la santé
- ❖ Système de santé et politiques publiques
- ❖ Systèmes d'information en santé
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

2^{EME} ANNEE

La formation e-Santé de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Processus qualité en établissements de santé
- ❖ Télésanté et télémedecine
- ❖ Gestion des établissements de santé
- ❖ Conduite du changement et transformation digitale

Semestre 2 :

- ❖ Droit de la santé et éthique
- ❖ Marketing et plaidoyer en santé
- ❖ Intelligences Artificielles en santé
- ❖ Environnement financier du secteur sanitaire, social et médico-social
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@esiia.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [CETTE PAGE](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école